



Devolution successorale

Par 77446510

Bonjour, pouvez vous nous éclairer sur ce sujet SVP
Dévolution succession, assurance vie

Mr X est mort (le frère de mon père) - sa femme est morte depuis 3 ans - ils avaient un fils qui est décédé aussi, il ne reste que un frère (mon père) du coté paternel - Ils n'étaient que 2 enfants.
Du coté maternel, les frères et s?urs de sa femme sont tous morts, il ne reste quelques enfants soit 6 neveux - Ces neveux ont ils quelque chose à voir avec l'héritage, le partage et l'assurance vie ?

Il n'y a pas de testament, c'est sûr, Le frère de mon père avait 2 assurances vies et le fils n'a rien signé pour les assurances vies qui lui étaient destinées.

Mon père est au 2^e degré coté paternel et les neveux sont aux 3^e degré coté maternel, mon père est héritier mais les neveux le sont ils ? Ont ils quelque chose à voir avec le frère de mon père?

Merci pour votre réponse - Cdt